



**Les messages clés et les recommandations relatives aux politiques  
concernant l'accès aux loisirs**

## **Contexte**

En 2011, le sondage mené par l'Ontario Society of Physical Activity Promoters in Public Health (OSPAPPH) auprès de ses membres a révélé que ces derniers voulaient faire de l'accès aux loisirs et du savoir-faire physique des priorités clés pour leurs bureaux de santé respectifs. Afin de donner suite aux résultats du sondage, l'OSPAPPH a élaboré le présent document, qui renferme les messages clés, dans le but d'aider les agents de promotion de l'activité physique d'un bout à l'autre de la province à transmettre des messages uniformes sur l'accès aux loisirs du point de vue de la santé publique.

Ces messages clés, y compris les recommandations relatives aux politiques, ont été cernés et étudiés par un groupe de travail sur l'accès aux loisirs composé d'agents de promotion de l'activité physique de plusieurs bureaux de santé membres de l'OSPAPPH. De plus, divers intervenants dans la province ont également commenté ces messages clés par l'entremise d'un sondage.

## **Utilisation des messages clés et des recommandations relatives aux politiques**

Le document a été préparé aux fins d'*usage interne* et n'est pas une ressource indépendante destinée à la distribution générale. Afin d'assurer l'uniformité des messages, les agents en promotion de la santé sont invités à acheminer ce document à leurs partenaires communautaires qui collaborent à des projets sur l'accès aux loisirs.

Voici plusieurs façons dont les agents en promotion de la santé peuvent utiliser ce document. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais de quelques exemples :

- Se préparer en vue d'entrevues avec les médias
- Préparer des communiqués de presse
- Rédiger des articles d'opinion ou des réponses à des éditoriaux
- Rédiger des exposés de principes
- Rédiger des rapports ou des documents d'orientation
- Élaborer ou améliorer des politiques et appuyer les efforts de groupes communautaires ou d'intervenants clés

Ce document peut aussi être utile au tout début de l'élaboration des stratégies visant l'accès aux loisirs.

Chacun des messages clés est appuyé par des études. Un certain nombre de points à l'appui s'appliquent à plus d'un message. Cette façon de faire est intentionnelle et vise à préparer les agents en promotion de la santé en vue d'une entrevue avec les médias dans le cadre de laquelle le

journaliste pourrait aborder ses questions sous différents angles. La répétition aide à ne pas s'éloigner du sujet, à assimiler l'information et à assurer que les points clés se font entendre.

Les recommandations relatives aux politiques décrites dans ce document ont pour but d'aider à soutenir et à promouvoir l'accès aux loisirs dans la communauté. Les décideurs visés pour donner suite aux recommandations sont ceux qui œuvrent à l'échelon municipal.

Les messages clés et les recommandations relatives aux politiques ciblent, en premier plan, les décideurs mais peuvent également être utilisés dans le but de sensibiliser et de mobiliser la communauté au sujet de l'accessibilité aux loisirs. L'accessibilité aux loisirs est un enjeu qui touche toute la communauté.

Les messages clés ont été rédigés pour répondre aux trois questions suivantes :

- Qu'est-ce qui se passe? Cette question aide à définir clairement le problème.
- Pourquoi c'est important? Cette question apporte un sentiment de valeur et d'appartenance aux décideurs envers la communauté.
- Que faire? Cette question indique les objectifs clairs pour l'élaboration d'une politique.

Un document similaire a été élaboré au sujet du savoir-faire physique.

## **Les messages clés**

### **Qu'est-ce que l'accès aux loisirs?**

- Avoir accès aux loisirs, c'est pouvoir faire de l'activité physique structurée ou non structurée dans le but d'améliorer sa santé, de perfectionner une habileté ou de rehausser son estime de soi.<sup>1</sup>
  - L'activité physique non structurée englobe l'aménagement d'une communauté ainsi que l'accessibilité aux parcs, aux espaces verts et aux sentiers de même qu'à une infrastructure favorable à la création de communautés propices à la marche et au cyclisme.
  - L'activité physique structurée comprend les sports et les programmes de loisirs organisés.
- Pour être accessibles, les loisirs doivent être abordables, offerts au sein de la communauté et être adaptés aux différentes cultures ainsi qu'aux différents groupes d'âges et niveaux d'habileté.

### **L'inaccessibilité aux loisirs constitue un grave problème en matière de santé publique.**

- En Ontario, les maladies chroniques sont la cause principale de décès. Les maladies du cœur, les accidents vasculaires cérébraux, l'obésité, le diabète et le cancer réunis sont responsables de 60 % des décès (ou 6 décès sur 10).<sup>2</sup>
- Environ 50 % des Ontariens sont inactifs et à risque élevé d'être atteints d'une maladie chronique.<sup>3</sup>
- Améliorer l'accès aux loisirs fait partie de la solution visant à réduire le taux d'obésité.
- Les enfants qui n'ont pas accès à des installations de loisirs dans leur quartier sont moins susceptibles de faire de l'activité physique après l'école.<sup>4</sup>
- L'accès à des installations de loisirs, à des parcs et à des sentiers est associé à des niveaux d'activité physique plus élevés, surtout chez les enfants et les adolescents.<sup>5</sup>
- Il faut faire de l'accès aux loisirs une priorité pour renverser la tendance d'inactivité physique.

### **Il existe bon nombre d'obstacles qui empêchent les Ontariens à avoir accès aux loisirs.**

- Il n'y a pas suffisamment de programmes et de services accessibles à l'échelle locale, surtout dans les petites communautés et les communautés rurales.<sup>6</sup>

- Les frais d'utilisation de même que les coûts liés au transport et à l'équipement sont des obstacles à l'activité physique, surtout pour les ménages à faible revenu.
- On se fait concurrence pour l'espace dans les écoles, les centres communautaires et d'autres installations qui pourraient promouvoir les loisirs.<sup>7</sup>
- Selon un sondage mené auprès des municipalités ontariennes en 2007, près des deux tiers d'entre elles n'ont pas approuvé de politiques qui visent l'accès aux programmes de loisirs.<sup>8</sup>
- Selon *l'Enquête sur l'activité dans les collectivités canadiennes de 2009*, somme toute, le pourcentage de municipalités offrant des réductions aux enfants, aux familles et aux aînés a diminué depuis 2000.<sup>9</sup>
- La façon dont nos communautés sont aménagées peut soit faciliter ou contraindre notre capacité de faire de l'activité physique. Plus de 80 % des municipalités n'ont pas adopté de politiques qui exigent l'aménagement de voies sécuritaires pour les piétons et les cyclistes à l'occasion de la construction de nouveaux quartiers ou de réparations majeures aux rues.<sup>10</sup>

### **Tout le monde a le droit d'avoir accès aux loisirs dans sa communauté.**

- L'accès aux loisirs et la participation à des programmes de loisirs favorisent l'inclusion sociale, rehaussent l'estime de soi et améliorent la santé physique et mentale.<sup>11</sup>
- L'aménagement d'une communauté influe largement sur la capacité d'une personne de faire de l'activité physique.<sup>12</sup>
- Les études révèlent que les personnes qui ont accès à des parcs ont tendance à faire régulièrement de l'activité physique.<sup>13</sup>
- L'accès à des possibilités de loisirs peut aider les Ontariens à donner suite aux *Directives canadiennes en matière d'activité physique*.

### **Chaque dollar investi dans les loisirs permet de réaliser des économies relativement aux services sociaux et de santé.**

- Pour chaque 1 \$ investi dans les loisirs, on pourrait économiser 11 \$ à l'égard d'un large éventail de programmes et de services de soins de santé coûteux.<sup>14</sup>
- Une augmentation de 10 % du nombre de Canadiens qui font de l'activité physique pourrait réduire de 150 millions de dollars par année les dépenses directes en soins de santé.<sup>15</sup>
- Plus de la moitié de chaque dollar que dépense Queen's Park est affectée aux soins de santé.<sup>16</sup> D'ici 2030, les coûts liés aux soins de santé pourraient représenter jusqu'à 80 % du budget affecté aux programmes provinciaux.<sup>17</sup>
- Les jeunes qui affichent un taux élevé de participation à des activités de loisirs structurées affichent un taux réduit d'arrestation criminelle (jusqu'à 71 % de moins) et de comportement antisocial et ils connaissent plus de succès dans leurs études postsecondaires.<sup>18</sup>

- L'accès aux loisirs joue un rôle important dans la création d'une communauté saine et la réduction du fardeau économique.
- Les communautés aménagées de manière à promouvoir l'activité physique non structurée grâce à la marche et au cyclisme procurent non seulement des bienfaits à leurs résidents, mais elles contribuent aussi à l'économie locale en soutenant le tourisme.<sup>19</sup>

## **Recommandations relatives aux politiques**

### **Les municipalités doivent créer des milieux qui éliminent les obstacles aux loisirs et qui encouragent l'activité physique. Pour ce faire, elles peuvent :**

- Élaborer des politiques globales pour tous les résidents sur l'accès aux loisirs abordables, y compris l'accès aux programmes, aux installations et aux espaces verts.
- Aménager des communautés propices à l'activité physique en facilitant l'accès à des installations de loisirs, à des trottoirs, à des sentiers, à des pistes cyclables et à des parcs.
- Mettre en place des ententes d'utilisation partagée des installations ainsi que le partage des coûts d'entretien pour assurer l'accès continu aux loisirs dans les communautés.
- Attribuer un certain pourcentage de leur budget à l'amélioration de l'accès aux loisirs pour tous les résidents et s'assurer que les communautés utilisent les fonds à cette fin.
- Chercher à établir des partenariats avec d'autres fournisseurs d'activités physique et de loisirs et des groupes communautaires qui se vouent à améliorer l'accès aux loisirs.

### **L'amélioration de l'accès aux loisirs requiert un plus grand investissement de la part de l'administration municipale et des gouvernements provincial et fédéral.**

- Dans le cadre d'un sondage réalisé par Ipsos Reid en janvier 2012, 70 % des répondants d'un bout à l'autre du Canada ont indiqué que les gouvernements devraient accorder plus de fonds à la construction de centres de loisirs et affecter des ressources pour permettre aux enfants d'intégrer plus facilement l'exercice dans leur vie.<sup>20</sup>
- Bon nombre d'organisations provinciales et fédérales appuient l'injection accrue de fonds par le gouvernement dans l'amélioration de l'accès aux loisirs. En voici quelques exemples :
  - L'Association des municipalités de l'Ontario a en place un énoncé de principes sur les bienfaits des politiques locales et de l'investissement dans les loisirs.
  - Parcs et Loisirs Ontario a réalisé de nombreuses études en collaboration avec d'autres organisations provinciales et a élaboré un cadre stratégique pour tous les paliers gouvernementaux concernant l'injection accrue de fonds dans les loisirs et l'amélioration de l'accès aux loisirs.
  - La Fondation des maladies du cœur de l'Ontario revendique activement un investissement accru dans l'activité physique afin d'assurer qu'en Ontario, tous les enfants et les jeunes ont accès à des possibilités d'être actifs.
  - Selon la Fédération canadienne des municipalités, les loisirs sont d'une importance primordiale pour le programme d'infrastructure sociale canadienne, lequel influe sur la qualité de vie et le bien-être.<sup>21</sup>

Les organismes de santé publique visent à travailler avec ces agences dans le but de revendiquer l'amélioration de la santé des Ontariens en facilitant l'accès aux loisirs.

## Que peuvent faire les agents de promotion de l'activité physique en santé publique?

- Renforcer la capacité interne d'évaluer les politiques publiques dans les milieux récréatifs.
- Siéger à des comités consultatifs ou à des groupes de planification municipaux sur les loisirs.
- Chercher des partenaires communautaires qui font la promotion de l'accès aux loisirs et collaborer avec eux.
- Renforcer la capacité de la communauté d'apporter des changements et soutenir les partenariats communautaires et municipaux.
- Revendiquer l'élaboration de politiques globales à l'appui de l'accès aux loisirs dans les documents municipaux (p. ex. proposer le langage pertinent et collaborer à la rédaction des documents de planification municipale).
- Travailler avec les planificateurs, les ingénieurs et les promoteurs à l'aménagement d'une communauté qui favorise l'activité physique et qui améliore l'accès aux loisirs.
- Partager, avec d'autres communautés, des pratiques exemplaires en matière de politiques visant l'accès aux loisirs.
- Participer à des activités de sensibilisation de la population aux bienfaits des loisirs pour l'état de santé général ainsi qu'aux possibilités de loisirs structurés et non structurés offertes dans la communauté.
- Revendiquer des politiques qui assurent l'accès universel aux programmes de loisirs grâce à des subventions liées aux programmes.
- Revendiquer des possibilités d'activité physique qui favorisent l'inclusivité et la diversité.
- Revendiquer des possibilités d'activité physique et des loisirs dans des quartiers prioritaires.



## Remerciements

L'OSPAPPH donne une voix commune à tous les agents de promotion de l'activité physique en poste dans les bureaux de santé publique de l'Ontario. Il a pour mission de faire de l'activité physique une priorité en matière de santé publique en Ontario grâce à la création d'alliances favorisant l'engagement, l'éducation, la revendication et l'adoption de stratégies. Ce document, qui renferme les messages clés, a été élaboré par les agents de promotion de l'activité physique suivants avec l'appui du Media Network du Centre de formation et de consultation :

**Marie Clarke**, Hastings & Prince Edward Counties Health Unit  
**Brittney Hillier**, Simcoe Muskoka District Health Unit  
**Hanna Janiec**, Thunder Bay District Health Unit  
**Lisa Kaldewey**, Haliburton, Kawartha, Pine Ridge District Health Unit  
**Jackie Leroux**, Toronto Public Health  
**Tara Maher**, Media Network, Centre de formation et de consultation  
**Liliana Roberts**, Region of Peel, Health Service  
**Anita Trusler**, County of Lambton, Community Health Services Department  
**Désirée Venne**, Service de santé publique de Sudbury et du district  
**Jason Wepler**, Grey Bruce Health Unit

Ce projet a été réalisé grâce à l'appui financier de la Fondation des maladies du cœur.

Traduit par un traducteur agréé

This document is available in English

## Références

---

<sup>1</sup> Définition adaptée du document suivant : Ontario Task Group on Access to Recreation for Low-Income Families. *Affordable Access to Recreation for Ontarians: Policy Framework. Every One Plays*, 4, 2009. Récupéré de <http://lin.ca/resource-details/15518>.

<sup>2</sup> Statistique Canada. Mortalité : liste sommaire des causes, 2008. Paru le 18 octobre 2011.

<sup>3</sup> 2000-20001 : tableau CANSIM 105-0031; 2003 et 2005 : tableau CANSIM 105-0501; 2007-2008, 2009-2010 : tableau CANSIM 105-0502.

<sup>4</sup> Tucker, P., J. D. Irwin, J. Gilliland, M. He, K. Larsen et P. Hess. « Environmental influences on physical activity levels in youth », dans *Health & Place*, 15(1), 357-363, 2009.

<sup>5</sup> *From strategy to action: Case studies on physical activity and the built environment*. Provincial Health Services Authority (Colombie-Britannique), octobre 2007.

<sup>6</sup> Pacs et loisirs Ontario. *Recreation and Parks: Essential for Quality of Life*, 21, 2009. Récupéré de [http://www.prontario.org/index.php/ci\\_id/3789.htm](http://www.prontario.org/index.php/ci_id/3789.htm).

<sup>7</sup> Ontario Task Group on Access to Recreation for Low Income Families. *Every Child Plays: Report on Access to Recreation for Low-Income Families in Ontario Policy Planning Institute*, 7, 2007. Récupéré de <http://lin.ca/resource-details/10394>,

<sup>8</sup> Redmond, D. et associés. *Every Child Plays: Access to Recreation for Low-Income Families in Ontario*. Rapport des résultats du sondage, 2007. Récupéré de [http://www.prontario.org/index.php/ci\\_id/3727.htm](http://www.prontario.org/index.php/ci_id/3727.htm).

<sup>9</sup> Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. *Une perspective municipale sur les occasions d'activité physique : Sondage des municipalités canadiennes sur l'activité physique de 2009 : Faits et données – Bulletin n° 8 : Programmes d'aide financière des municipalités*, 2, 2010.

Récupéré de [http://www.cflri.ca/media/node/231/files/Municipalites\\_B8.pdf](http://www.cflri.ca/media/node/231/files/Municipalites_B8.pdf).

<sup>10</sup> Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. *Sondage des municipalités canadiennes sur l'activité physique de 2009 : Faits et données - Bulletin n° 10 : Politiques, infrastructures et services de soutien à l'activité physique*, 2009. Récupéré de [http://www.cflri.ca/media/node/233/files/Municipalites\\_B10.pdf](http://www.cflri.ca/media/node/233/files/Municipalites_B10.pdf).

<sup>11</sup> Coakley, J. et P. Donnelly. *A new way of thinking? Towards a vision of social inclusion: The Role of Recreation in Promoting Social Inclusion*. Conseil canadien de développement social. Récupéré de <http://www.ccsd.ca/subsites/inclusion/bp/pd.htm>.

<sup>12</sup> Williams, M. et M. Wright. *The impact of the built environment on the health of the population: A review of the review literature*, Bureau de santé du district de Simcoe-Muskoka, 11 janvier 2007.

<sup>13</sup> Bell, J. F., J. S. Wilson et G. C. Liu. « Neighborhood greenness and 2-year changes in body mass index of children and youth », dans *American Journal of Preventative Medicine*, 35(6), p. 547-553, 2008.

<sup>14</sup> Dayton, H. *L'accessibilité et l'abordabilité : Document sur les concepts clés et les considérations politiques*. Sommet national des loisirs, 11, 2011. Récupéré de <http://lin.ca/resource-details/19995>

<sup>15</sup> Gledhill, N., P. T. Katzmarzyk et R. J. Shephard. « The Economic Burden of Physical Inactivity in Canada », dans *Journal de l'association médicale canadienne*, 163(11), p. 1435-1440, 2000.

<sup>16</sup>TD Economics. *Charting a path to sustainable health care in Ontario. 10 proposals to restrain cost growth without compromising quality of care*, 27 mai 2010.

<sup>17</sup>TD Economics. *Charting a path to sustainable health care in Ontario. 10 proposals to restrain cost growth without compromising quality of care*, 27 mai 2010.

<sup>18</sup>Mahoney, J., H. Stattin et D. Magnusson. « Youth recreation center participation and criminal offending: A 20-year longitudinal study of Swedish boys », dans *International Journal of Behavioral Development*, 25(6), p. 509-552, 2001; Jones, M. et D. Offord. « Reduction of anti-social behaviour in poor children by non-school skill development », dans *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 30, p. 737-750, 1989; Centre international pour la prévention de la criminalité. 100 Programmes de prévention de la criminalité pour encourager l'action à travers le monde, Montréal, CIPC, 1999.

<sup>19</sup>Blair, R., B. Demopoulos, N. Eddy, A. Fritzel, K. Forster, D. Laidlaw, T. Litman et H. Maddox. *Pedestrian and Bicycle Planning: A Guide to Best Practices*, Victoria Transport Policy Institute, 4, 2012. Récupéré de <http://www.activelivingbydesign.org/events-resources/resources/pedestrian-and-bicycle-planning-guide-best-practices>.

<sup>20</sup>Ipsos Reid. Perceptions et appui, par la population canadienne, d'éventuelles mesures visant à prévenir et à réduire l'obésité juvénile, 8, 2011. Agence de la santé publique du Canada.

<sup>21</sup>Dayton, H. *L'accessibilité et l'abordabilité : Document sur les concepts clés et les considérations politiques*. Sommet national des loisirs, 10, 2011. Récupéré de <http://lin.ca/resource-details/19995>.